



LA POSTE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nanterre, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

### **Signature d'un protocole d'accord de fin de conflit entre la direction du courrier des Hauts-de-Seine et SUD PTT 92**

La direction du courrier des Hauts-de-Seine et SUD PTT 92 ont signé ce jour un protocole d'accord mettant fin à 16 mois de conflit social. Les 5% des postiers engagés dans ce mouvement social ont décidé de reprendre le travail dès le 2 juillet.

Le protocole, que la direction du courrier des Hauts-de-Seine avait proposé dès le 11 juin et qui a été signé ce jour, prévoit :

- pour la première fois la validation d'un calendrier de réorganisations dans les établissements courrier des Hauts-de-Seine
- un calendrier aménagé de ces réorganisations sans remise en cause ni de leur principe ni de la méthode de conduite du changement pratiquée au sein de La Poste
- les modalités de retour au travail pour les agents grévistes

Enfin, la signature de l'accord facteurs de 2017 avait permis le recrutement dans les Hauts-de-Seine de 96 facteurs en 2017, de 73 en 2018 et ce sont 70 nouveaux facteurs qui seront embauchés en CDI en 2019 dans le département.

La signature du protocole de fin de conflit ce jour intervient après 43 audiences de négociations, 15 versions de protocole, 3 séances de relecture, témoignant d'un dialogue social ininterrompu et de la volonté d'aboutir de la direction du courrier des Hauts-de-Seine.

#### **CONTACT PRESSE**

**Service de presse**

**01 55 44 22 37**

[service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr)